

Marseille, le 02 octobre 2024

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°87
qui s'est tenue le vendredi 13 septembre 2024 à 13h30**

Réunion présidée par Cyril TERRIOUX, directeur du département.

Etaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR– PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Gisèle FIOL – IATSS, Emmanuel GODARD – Directeur institut Archimède, invité permanent.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Leonor BECERRA-BONACHE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Sylvain SENE – Directeur du LIS, invité permanent.

Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du Jour :

- 1/ Informations du directeur,
- 2/ Point sur la grille 2024-2025,
- 3/ Responsabilités RI (vote),
- 4/ RIPEC C2/PRP 2024-25 (vote),
- 5/ Campagne emplois 2025,
- 6/ Questions diverses.

1/ Informations du directeur

Le surcroît d'activité du département de ce début d'année universitaire, n'a pas permis de mettre à jour les PVs manquants. Ce travail sera finalisé dès que possible.

- Les élections étudiantes

Les élections étudiantes se tiendront les 13 et 14 novembre prochains.

Il est demandé aux responsables de mention et de parcours de transmettre l'information et de solliciter des candidatures auprès de leurs étudiants. Le mandat prendra fin en octobre 2025 lors du renouvellement du conseil.

- Sièges au conseil du DII : Collège CD-CME/ATER

Un appel à candidature sera lancé début octobre après la prise de fonction des nouveaux recrutés pour une élection au conseil d'octobre.

- Planning 1^{er} semestre

Dates à retenir :

- 02 octobre => Accueil des nouveaux arrivants
- 10 octobre => Faim des sciences (1)
- 23 novembre => Salon de l'étudiant Aix
- 30 novembre => Salon Studyrama Marseille
- 2 décembre => Soirée Alumni AMU
- 12 décembre => Faim des sciences (2)
- 20 décembre => Cérémonie Retraités

- Les effectifs 2024-2025

Les effectifs au 13 septembre sont les suivants :

		St Charles	St Jérôme	Luminy	Aix
Portail Descartes		130		84 + 25 + 12	94
Portail Curie		64	74 + 56		68 + 10
L2 Info	I	61		49+2	47
	MI			22	
	DLMI			13	
L3 Info	I			75	
	MI			19	
	DLMI			7	
	MDI	13			
L3 SPI	EEA		52		
	SITER		28		

Master EEEA	M1 REBI ³	24
	M1 TC	32
	M2 REBI ³	22
	M2 GSA	21
	M2 S3AD	6
	M2 ACS	5
Master Info	M1	139
	M2 FSI	23
	M2 GIG	14
	M2 IMD	8
	M2 IDL	29
	M2 IAAA	21
	M2 SID	32
Master TSI	M1	21
	M2	27
Master CCI		39

2/ Point sur la grille 2024-2025

Les nombres d'heures non pourvues dans la grille sont présentés pour les principales formations du département.

	S1-S3-S5	S2-S4-S6	Total
Portail Descartes	0	402	402
L1 en 2 ans D.	0	0	0
Portail Curie	18	18	36
Licence Info	21	921	942
Licence MPCl	12	18	30
Licence SPI	80	64	144
LP MEP	18	0	18
LP MDS	0	24	24
Master EEEA	79	355	434
Master Info	237	290	527
Master TSI	0	0	0
Master CCI	27	0	27
Total	492	2 112	2 604

✓ Pour le 1^{er} semestre :

L'ensemble des heures sont quasiment pourvues dans leur totalité pour le portail et la licence informatique. Quelques heures restent à être attribuées pour la licence MPCl et la licence SPI.

✓ Pour le 2nd semestre :

Beaucoup d'heures restent non pourvues. Le recrutement des CD-CME et des ATER devrait permettre de compléter une partie de la grille.

Il restera à prévoir et pourvoir les options qui seront ouvertes.

3/ Responsabilité Relations Internationales (RI)

Se sont portés candidats pour cette responsabilité (voir annexe) :

- Seifeddine Ben Elghali
- Line Jakubiec
- Amine Hamri

Isabel Demongodin rappelle les missions qui incombent au responsable RI. Une discussion s'ensuit notamment autour de ces missions.

À la fin de cet échange, Cyril Terrioux soumet au vote les candidatures :

13 votants dont 0 procuration

- 11 voix POUR Line Jakubiec
- 2 voix POUR Seifeddine Ben Elghali
- 0 voix POUR Amine Hamri

Line Jakubiec est élue.

4/ RIPEC C2/PRP 2024-25 (vote)

Cyril Terrioux rappelle que l'université souhaite mensualiser les primes RIPEC à compter du mois de novembre.

Une première répartition est présentée au conseil à partir de l'enveloppe proposée par l'UFR pour chaque formation gérée par le département. La question de l'enveloppe prévue pour les parcours ouvrant cette année à l'alternance est soulevée. Les membres du conseil souhaitent connaître les règles de calcul utilisées par l'UFR pour définir l'enveloppe de chaque formation. Par ailleurs, la question de la mise au point d'un barème est posée avec pour objectif d'éviter de perdre du temps chaque année sur cette question.

Le vote est reporté à un prochain conseil dans l'attente d'informations complémentaires.

5/ Campagne emplois 2025

Calendrier provisoire de la campagne d'emploi 2025

- 21 juin : cadrage de la campagne d'emplois
- 8 juillet : enveloppe de masse salariale connu
- 16 juillet : retour des fiches d'expression du besoin (labo)
- 11 octobre : validation de la campagne (UFR)
- 17 décembre : validation de la campagne (AMU)

Cyril Terrioux rappelle le calendrier ci-dessus, puis, présente une proposition concernant trois postes d'enseignants(-chercheurs), à savoir un MCF 27, un MCF 63 et un PRAG 63. Il explique ensuite comment la proposition du conseil du 5 juillet d'un MCF 63 ou 63/61, qui anticiperait le départ à la retraite de Michel Bensoam, à évoluer en un MCF 63 et un PRAG 63. La possibilité d'avoir un poste de PRAG a été évoquée, mi-juillet, lors de la réunion annuelle entre la direction de la composante et le département. Le laboratoire préférant un poste de MCF pour renforcer la thématique de recherche portée à ce jour par Seifeddine Ben Elghali, qui est considéré comme chercheur isolé, et l'équipe pédagogique en génie électrique un poste de PRAG, la direction de la composante a organisé, en début de semaine, une nouvelle entrevue réunissant les directeurs du LIS et du DII et l'équipe pédagogique en génie électrique. À l'issue de cette réunion, il a été proposé de demander les deux supports. Au final, les deux postes de MCF seraient pris sur les supports qui seront vacants avec les départs à la retraite de Claude Sabatier et d'Omar Boucelma. Le poste de PRAG serait obtenu en contrepartie de deux supports d'ATER.

Rachid Outbib s'étonne des arguments présentés. Il précise que Ben Elghali n'est pas isolé et qu'il vient de soutenir son HDR dont il était le garant. Ensuite, il précise, que pour lui, on ne recrute pas un MCF juste pour travailler avec un MCF. Puis, il rappelle que l'équipe, qui pourrait accueillir la personne recrutée, développe des activités en 61^{ème} section ou à la frontière entre 61 et 63, mais ne vise pas le développement d'activités pures 63^{ème} section. Il rappelle également que, lors de l'assemblée générale du département de la rentrée (fin août), le support a été annoncé 63/61 et, que, contrairement à ce qui a pu être dit, aucun poste en 63^{ème} section n'a été transformé en 61^{ème} section.

Une longue discussion s'ensuit, principalement, autour de questions liées à la recherche. Nadia Creignou rappelle que le profil recherche concerne le laboratoire et non le département.

Isabel Demongodin demande comment on peut justifier d'un service d'un MCF et d'un PRAG dans la section 63 alors que l'objectif initial était d'anticiper le départ de Michel Bensoam. Cyril Terrioux rappelle que les enseignements relevant de la section 63 reposent principalement sur trois collègues et génèrent de nombreuses heures complémentaires. Il rappelle également qu'avec la modulation de service sur les trois premières années, le service du MCF recruté ne sera complet qu'à partir de la quatrième année de service.

Isabel Demongodin est d'accord pour le PRAG 63, et suggère que le poste MCF soit avec un profil 61/63 ou d'attendre que l'EC concerné parte à la retraite pour demander un poste de MCF dans ces sections.

Benjamin Monmege demande si le PRAG couvrirait les besoins d'enseignements. Rachid Outbib

ajoute que l'on peut mettre un PRAG 63 qui couvrirait le service de Michel Bensoam, mais n'est pas d'accord pour que le poste initialement prévu en section 63-61 soit publié uniquement en 63^{ème} section.

Isabel Demongodin demande à l'ensemble des membres du conseil leur position sur ces postes, afin qu'elle puisse faire un retour au prochain conseil d'UFR où elle est élue.

Nicolas Prcovic dit avoir entendu que certains membres étaient contre la proposition mais que personne ne s'est positionné favorablement. Il trouve que la proposition est trop importante en faveur de la section 63 et que, de plus, elle engendre la perte de deux postes d'ATER.

Cyril Terrioux indique que les demandes de postes seront étudiées lors du prochain conseil d'UFR (septembre) et votées lors du conseil d'UFR d'octobre. Aussi, il propose de remonter une demande d'un MCF 27, d'un PRAG 63 et d'un MCF sans section précisée entre 27, 61 et 63.

Concernant les postes MAST, Lydie René-Chabarot (MAST 71) a informé le département de son départ à la retraite d'ici environ un an. Le département lui a demandé de préciser la date envisagée et est en attente de sa réponse. Cyril Terrioux pose la question du devenir de ce poste, à savoir sa conservation en section 71 ou son fléchage vers une autre section du département.

Le contrat de Nicolas Hoareau (MAST 27) arrive à son terme en décembre 2025. L'UFR demande si le département souhaite conserver le support et si l'intéressé souhaite continuer ses fonctions. La question va lui être posée.

Enfin, Serge Germiano fera valoir ses droits à la retraite le 30 septembre. Ce poste de technicien est à 50 % au DII et à 50 % au LIS. Le support sera prochainement publié à la mobilité interne.

6/ Questions diverses

Cyril Terrioux donne les dates des futurs conseils :

- Vendredi 18 octobre 2024
- Vendredi 25 novembre 2024
- Vendredi 13 décembre 2024
- Vendredi 17 janvier 2025

Cécile Capponi demande si l'on ne pourrait pas obtenir un calendrier de l'UFR.

La séance est levée à 16h45

Seifeddine Ben Elghali : Je souhaite candidater pour le poste de responsable des relations internationales au sein du DII, avec l'ambition de soutenir activement les étudiants dans leurs démarches de mobilités entrantes et sortantes. Mon engagement portera sur l'accompagnement personnalisé des étudiants, tout en cherchant à collaborer étroitement avec les responsables de mention et de parcours pour établir une politique commune et d'échange de bonnes pratiques au niveau du département. De plus, je m'efforcerai de travailler en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'UFR et de l'université, afin de garantir une approche harmonieuse et efficace des échanges internationaux.

Line Jakubiec : Etant en poste depuis 2000 et responsable de la L3 informatique à Luminy de 2006 à 2024, je pense assez bien connaître la licence informatique ainsi que, par mes autres engagements, toutes les formations du département. De plus, je suis à l'écoute des étudiants et j'apprécie de les renseigner pour leur orientation et leurs choix de parcours que ce soit en France ou à l'international. D'autre part, Léonor m'a sollicité pour que je puisse la remplacer durant la période où elle sera absente. En début d'année 2023, nous avons commencé à travailler ensemble sur les relations internationales mais nous nous sommes aperçus qu'une seule personne suffisait à cette charge et je me suis retirée. C'est avec plaisir que je travaillerai à nouveau sur ces dossiers.

Amine Hamri : Le but de ma candidature et ma mission en tant que RI est de découvrir les programmes d'enseignement universitaires à l'étranger afin de les présenter à nos étudiants du DII pour les inciter à partir à l'étranger et découvrir d'autres cultures et pourquoi pas construire avec eux leur projet d'étude à l'étranger. Il faudra également rendre visible et attractif nos formations du DII à l'étranger (Europe surtout) pour accueillir plus d'étudiants. Reste à voir comment ! Enfin, peut-être l'option stage pour accueillir et faire partir des étudiants est à réactiver pour que nos étudiants puissent visiter des laboratoires étrangers et nous de notre côté nous puissions accueillir des étudiants à condition que ce soit anticipé très tôt !